

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 11 juillet 2024

Objet : Accueil de loisirs sans hébergement - Approbation des marchés de travaux de déconstruction - reconstruction

N° 2024-07-11/06

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de juillet, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 13 Votants : 20

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD.

Absents : M. Salim DJELLAB et Mme Laurence CHATEAU.

Absents excusés : Mmes et MM. Muriel MARCELLIN, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Béatrice DESPIERRE et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Muriel MARCELLIN à M. Laurent BELUZE, M. Didier PICARD à M. Dominique MUZELLE, M. Yves PERRIN à M. Cornelis DROST, M. Philippe GLATZ à M. Robert MATTONI, Mme Monique REMONTET à M. Jean-Pierre SAPT, Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Aurélie SIVET et Mme Magali RAMIREZ à Mme Carole SYLVESTRE.

Date de convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2024

Secrétaire de séance : Mme Céline JANDARD.

Madame Aurélie SIVET, Adjointe au Maire déléguée à l'Education, la Jeunesse, et la Culture, rappelle que le Conseil municipal a, par la délibération n° 2022-11-10/01 du 10 novembre 2022, validé le marché de Maîtrise d'Œuvre relatif à la rénovation extension du restaurant scolaire et de la reconstruction de l'accueil de loisirs avec le groupement conjoint EQUILIBRE ARCHITECTES / FOREZ STRUCTURE / BOIS CONSEIL / HELAIR INGIENERIE.

La consultation pour les travaux de l'accueil de loisirs a été lancée, conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, le 3 mai 2024 sur le profil acheteur de la Commune (plate-forme des marchés publics du Département) et sur le bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP avis n°24-53178).

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chacun des 17 lots :

- Lot 01 Désamiantage - déconstruction
- Lot 02 Terrassement – Voiries – Réseaux – Espaces verts
- Lot 03 Maçonnerie - Gros œuvre
- Lot 04 Charpente – Couverture tuiles - Ossature bois
- Lot 05 Etanchéité - Zinguerie
- Lot 06 Menuiseries extérieures alu - Occultation
- Lot 07 Plâtrerie - Peinture - Plafonds suspendus
- Lot 08 Menuiserie intérieure
- Lot 09 Chape autonivelante
- Lot 10 Carrelage - Faïences
- Lot 11 Sols minces
- Lot 12 Métallerie
- Lot 13 Façades
- Lot 14 Electricité
- Lot 15 Plomberie - Sanitaire - Chauffage – Ventilation
- Lot 16 Photovoltaïques
- Lot 17 Aire de jeux

Madame Aurélie SIVET précise qu'afin d'encourager l'accès ou le retour vers l'emploi de personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles, la commune a souhaité que les lots 3, 7, 8 et 15 soient concernés par des clauses d'insertion sociales.

Le montant prévisionnel des travaux a été estimé à 1 086 083 € HT lors de la phase « avant-projet définitif » (APD).

Les offres devaient être remises au plus tard le 12 juin 2024 à 12 heures 00.

Au vu des plis réceptionnés :

- le lot 2 a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité (incomplétude des dossiers déposés). Ce lot a été relancé en procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence avec les candidats ayant remis une offre ;
- le lot 12 a été déclaré sans suite : aucune offre n'ayant été réceptionnée dans les délais. Ce lot a été relancé en procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence.
- des précisions ont été demandées aux entreprises ayant remis une offre lorsque cela s'avérait nécessaire.
- le lot n°16 « Photovoltaïques » sera attribué ultérieurement car il reste des questions à voir au niveau de l'assurance dommages ouvrages.
- la prestation supplémentaire demandée pour le lot 15 « Plomberie - Sanitaire - Chauffage – Ventilation » n°1 n'a pas été retenue par la commission. En revanche, la prestation supplémentaire n°2 a été retenue (anticipation à un raccordement éventuel au chauffage urbain).

La commission d'examen des marchés s'est réunie le mardi 8 juillet 2024 pour rendre un avis sur la base du rapport d'analyse du bureau d'études EQUILIBRE ARCHITECTES.

Madame Aurélie SIVET présente les conclusions du rapport d'analyse des offres et rappelle les critères qui ont été retenus pour le jugement des celles-ci :

- Prix des prestations : 50%
- Qualité technique des prestations : 50%

Sous critère 1 Organisation administrative et technique pour l'exécution du marché

Sous critère 2 Méthodologie et organisation du chantier

Sous critère 3 Provenance des principales fournitures (matériaux, produits manufacturés, etc...) avec à l'appui des fiches produits

Sous critère 4 Gestion des déchets de chantier (suivi, traçabilité, décharges agréées, etc...)

Pour les lots 14, 15 et 16 :

Sous critère 5 Service Après-Vente

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L. 2123-1, L 2122-1, R. 2123-1 1° et R 2122-2 portant sur les procédures de passation des marchés publics,

Vu la délégation qui a été accordée au Maire en matière de passation des marchés, par une délibération N° 2023-06-09/01 du 9 juin 2023, porte sur les marchés d'un montant inférieur à 90 000 € HT. Il appartient donc à l'assemblée délibérante d'approuver ce marché de travaux.

Vu le rapport d'analyse des offres et le classement des offres et l'avis de la commission d'examen des marchés en date du 8 juillet 2024 ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les marchés de travaux pour la déconstruction – reconstruction de l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune pour les lots 1 à 15 et le lot 17 pour un montant hors taxes de 884 845.78 € (1 061 814.94 € TTC) comme suit :

Dénomination du lot	Attributaire	Montant forfaitaire HT
Lot 01 Désamiantage - déconstruction	SAINT ROMAIN ENTREPRISE	28 526,10
Lot 02 Terrassement – Voiries – Réseaux – Espaces verts	ERIC PAGE	48 878,79
Lot 03 Maçonnerie - Gros œuvre	RENE FESSY	189 808,09
Lot 04 Charpente – Couverture tuiles - Ossature bois	LA CHARPENTERIE DES BOIS NOIRS VALLAS ET FILS	154 934,22
Lot 05 Etanchéité - Zinguerie	SUPER ETANCHEITE	24 996,83
Lot 06 Menuiseries extérieures alu - Occultation	B'ALU	45 284,24
Lot 07 Plâtrerie - Peinture - Plafonds suspendus	MAISON BROZE STYLE ET COULEUR	50 626,01
Lot 08 Menuiserie intérieure	CREA BOIS	93 937,71
Lot 09 Chape autonivelante	RENE FESSY	20 658,54
Lot 10 Carrelage - Faïences	MOUSSE GAVA	15 229,46
Lot 11 Sols minces	AUBONNET ET FILS	8 346,23
Lot 12 Métallerie	ACTIVE SOUDURE	23 120,01
Lot 13 Façades	GIRARDET	19 092,34
Lot 14 Electricité	THEVELEC	52 763,41
Lot 15 Plomberie - Sanitaire - Chauffage – Ventilation	VB CHAUFFAGE	90 272,33
Lot 17 Aire de jeux	CHARTIER CREATION	18 371,47
		884 845,78

- Autorise Monsieur le Maire à signer lesdits marchés ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
- Dit que les dépenses seront prélevées sur le budget général –section d'investissement – opération 351 « Aménagement ALSH ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240711-2024-07-11_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2024
Publication : 12/07/2024

Le Maire, Laurent BELUZE

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 12 juillet 2024

Le Maire,
Laurent BELUZE